

APAVE EXPLOITATION FRANCE
SIRET Siège : 90386961800012
APAVE MONTPELLIER
310 rue de la Sarriette
34130 SAINT AUNES
commercial.montpellier@apave.com

**IP 76 INTERIM & PLACEMENT
INTERIM QUALITE
11 RUE HENRI MESSENGER
INTERIM QUALITE
76330 PORT JEROME SUR SEINE**

**A l'attention de Monsieur Nicolas
MALART**

Affaire suivie par Odin FLEURANT, Responsable de Groupe
Tél. : 0629684096
Référence : 3530479.1
Numéro client : A3400368616

Le 18/06/2026

Objet : **Qualification personnels assemblages permanents**

Monsieur,

En réponse à votre demande du 18/06/2026, nous avons le plaisir de vous adresser ci-joint notre proposition pour la prestation en objet.

Si cette proposition vous convient, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le présent document et ses annexes, dûment signés et revêtus de votre cachet, à l'adresse suivante :

**APAVE MONTPELLIER
310 rue de la Sarriette
34130 SAINT AUNES
commercial.montpellier@apave.com**

Vous remerciant de votre confiance, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Odin FLEURANT

P.J. : Proposition de prestation



CONTRAT DE PRESTATION PONCTUELLE

Qualification personnels assemblages permanents

Référence : 3530479.1

Site concerné :

IP 76 INTERIM & PLACEMENT INTERIM QUALITE
11 RUE HENRI MESSENGER
INTERIM QUALITE
76330 PORT JEROME SUR SEINE

Monsieur Nicolas MALART

Tél. : 0232840235

Mail : lehavre@groupeip.fr

Odin FLEURANT

Tél. : 0629684096

Mail : commercial.montpellier@apave.com

APAVE MONTPELLIER

310 rue de la Sarriette

34130 SAINT AUNES

Entre les soussignés :
IP 76 INTERIM & PLACEMENT INTERIM QUALITE
ci-après désigné le « Client », situé :
11 RUE HENRI MESSENGER
76330 PORT JEROME SUR SEINE
représenté par
Monsieur Nicolas MALART
SIREN : 491625802

Et :
APAVE EXPLOITATION FRANCE
SIRET Siège : 90386961800012
ci-après désigné « Apave » dont le siège est situé :
6 rue du Général Audran
92412 COURBEVOIE CEDEX
représenté par :
BORIS LOPEZ
APAVE MONTPELLIER NIMES
310 rue de la Sarriette Zone Ecoparc
34130 SAINT AUNES

d'une part,

d'autre part,

1. OBJET DE L'OFFRE :

La présente offre a pour objet la prestation suivante :

- Qualification personnels assemblages permanents

qui sera réalisée dans les établissements mentionnés dans la fiche prestation et conditions tarifaires.

2. PIECES CONTRACTUELLES :

L'offre est constituée de la présente proposition de contrat, ainsi que :

- 1 fiche prestation et conditions tarifaires
- 1 fiche descriptive de prestation
- Nos Conditions Générales de Vente et d'Intervention
- 1 document divers annexé

En cas de contradiction, les conditions du présent contrat priment sur tout autre document.

3. CONDITIONS D'INTERVENTION :

4. CONDITIONS COMMERCIALES :

Notre offre est valable jusqu'au 18/09/2026.

Le montant relatif à chaque mission, pour chacun des établissements objet du présent contrat, est mentionné dans la fiche prestation et conditions tarifaires correspondante.

Ces montants pourront évoluer en fonction du périmètre défini dans ces fiches prestations et conditions tarifaires :

- Chiffrages aux prix unitaires : le montant total est fonction du matériel réellement examiné à chaque visite.
- Chiffrages forfaitaires : le prix est déterminé en fonction des éléments fournis par le client et décrits dans les fiches prestations et conditions tarifaires. Tout écart constaté lors de nos visites pourra faire l'objet d'un réajustement du prix.

Les montants de la présente offre évolueront selon la formule de révision de prix suivante :

Formule : $P = P_0$

P = montant révisé de l'échéance

P₀ = montant initial de l'échéance à la date de signature du contrat

L'application de cette formule ne peut avoir pour conséquence la diminution du montant de l'échéance P à un montant inférieur au montant initial P₀.

5. CONDITIONS DE PAIEMENT :

Les sommes dues au titre de ce contrat sont payables, sauf dispositions contraires, sans escompte, à la date de paiement indiquée sur les factures, selon les conditions suivantes :

- Condition de paiement : Echéance à 30 jours.
- Mode de règlement : Virement.

Les règlements seront adressés :

→ Pour les avis de virement à « Avis.Virement@apave.com » selon coordonnées suivantes :

DOMICILIATION	IBAN	RIB	SWIFT
ETOILE ENTREP. (00813)	FR76	30004008130001125278651	BNPAFRPPXXX

→ Pour les chèques, billets à ordre ou LCR à « APAVE EXPLOITATION FRANCE - BP 3 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX » libellés à l'ordre de « APAVE EXPLOITATION FRANCE ».

6. ADRESSES DE FACTURATION ET DE PAIEMENT :

MENTIONS OBLIGATOIRES SUR FACTURE (Ordonnance n°2019-359 du 24 avril 2019)

Si le Client souhaite que la facturation émise par APAVE comporte un numéro de bon de commande en référence à la présente offre et/ou une adresse d'expédition postale différente de celle présentement indiquée, il s'engage à adresser, à l'émetteur de l'offre, un bon de commande précisant ces informations dans les plus brefs délais après signature d'acceptation de la présente offre.

Le Client accepte ainsi expressément que s'il envoie un bon de commande postérieurement à la date de la facturation émise par APAVE, il rend inopposable à APAVE toute contestation de la facture au motif que le numéro de bon de commande serait absent sur celle-ci et/ou que l'adresse d'expédition devrait être différente. Le Client accepte qu'aucun avoir ni refacturation ne sera fait dans ce cas par APAVE et la facture devra être mise en paiement par le Client à la date prévue.

Sauf modification de votre part, les factures seront libellées à l'ordre de :

IP 76 INTERIM & PLACEMENT
130 RUE FREDERIC JOLIOT
13290 AIX EN PROVENCE
SIREN : 491625802

désigné en tant que payeur.

Elles seront transmises à cette même adresse.

7. RAPPORTS :

- Le rapport sera envoyé sous la forme d'un fichier PDF par courrier électronique aux adresses suivantes :

lehavre@groupeip.fr

Le client reconnaît la validité et la force probante de ce fichier. Toutes les précautions devront être prise par le client pour que ce courrier puisse être reçu dans de bonnes conditions (avertissement en cas de changement de destinataire ou d'adresse, antispam...)

Fait à SAINT AUNES, le 18/06/2026

Pour APAVE

FLEURANT ODIN

Pour le Client

Le client déclare expressément avoir lu, compris et accepté sans réserve les conditions générales et particulières de la présente offre ainsi que l'ensemble des pièces contractuelles qui la constitue.

(date, cachet signature)

19/06/2026

intérimQualité
DES HOMMES ET DES FEMMES DE QUALITÉ
11 rue Henri Messager - 76330 Port Jérôme sur Seine
Tél : 02.32.84.02.35
RCS AIX-EN-PROVENCE 491 625 802

FICHE PRESTATION ET CONDITIONS TARIFAIRES

Référence : 3530479.1 / Mission N°1

Qualification personnels assemblages permanents

Raison sociale et adresse d'intervention :

IP 76 INTERIM & PLACEMENT INTERIM QUALITE
11 RUE HENRI MESSENGER
INTERIM QUALITE
76330 PORT JEROME SUR SEINE
France

Renseignements à valider ou à compléter :
Contact : M Nicolas MALART
Tél. : 0232840235
Mail : lehavre@groupeip.fr

Les interventions seront effectuées selon les termes de la fiche descriptive de prestation jointe en annexe de cette offre.

Caractéristiques

Suivi de la qualification soudeur suivant NF EN ISO 9606-1 edition 2017.
Soudage suivant DMOS 1 joint à l'offre, à savoir.
Soudage bout à bout de tôle épaisseur 10 ou 12 mm (suivant approvisionnement) en position PA avec reprise envers.
Nous prévoyons l'assemblage en angle complémentaire dans notre offre.

La préparation des tôles fait partie de l'épreuve de qualification.

Nous mettons à disposition les locaux d'Apave Saint Aunès pour la réalisation de la qualification, la fourniture du métal d'apport, du poste à souder et meuleuse.
Seul les EPI sont à votre charge, si vous le souhaitez vous pouvez utiliser votre matériel de soudage.

Intervention le 26 juin matin à partir de 9h.

Les dates d'intervention seront définies d'un commun accord à réception de l'offre signée.

Conditions tarifaires

Montant total H.T.

1 039,00 €

Montant total T.T.C. (*)

1 246,80 €

(*) T.V.A. surencaissement au taux légal en vigueur de 20 %

Le montant de la prestation est défini selon un mode de chiffrage de type Forfait.

Notre prestation prévoit un accompagnement de notre intervenant à réaliser par vos soins. Si tel n'est pas le cas, nous nous réservons le droit d'appliquer un complément de facturation.

Tarification particulière

La réalisation des événements suivants entraînera la facturation complémentaire des montants qui leur sont associés :

- Annulation ou report de visite dans un délai < 72h ou sur site : 50,00% du montant de la mission.
- Intervention de 6 h à 8 h ou de 17 h à 22 h : 25,00% du montant de la mission.
- Intervention de nuit (22h-6h) : 50,00% du montant de la mission.
- Minimum de facturation : 140,00 €.
- Absence d'accompagnement : 20,00% du montant de la mission.

Facturation

Facturation selon condition suivante : Après chaque intervention

Conditions générales de vente

Vous pouvez consulter nos conditions générales de ventes en utilisant ce lien : [Lien des CGVs \(version en vigueur - Mai 2026\)](#)

Pour le Client

(date, cachet, signature)

19/06/2026

intérimQualité
DES HOMMES ET DES FEMMES DE QUALITÉ
11 rue Henri Messager - 76330 Port Jérôme sur Seine
Tél.: 02.32.84.02.35
RCS AIX-EN-PROVENCE 491 625 802